

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00099
Numéro SIREN : 834 966 061
Nom ou dénomination : 2 L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt 15548

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

FIDAL EPINAL
46 rue Léo Valentin
CS 60027
88026 EPINAL CEDEX

V/REF : ds/td/sd/332956
N/REF : 2018 B 99 / 2018-A-15548

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 07/12/2018, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux apports en date du 29/11/2018
- Augmentation du capital social

Concernant la société

2 L HOLDING
Société à responsabilité limitée
5 rue Sous la Ville
88300 Bazoilles-sur-Meuse

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-15548 le 07/12/2018
R.C.S. EPINAL 834 966 061 (2018 B 99)

Fait à EPINAL le 07/12/2018,
LE GREFFIER



ACCOUNTAUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

SARL 2 L HOLDING
5, rue sous la Ville
88300 BAZOILLES SUR MEUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
DANS LE CADRE DE L'APPORT DE PARTS
DE LA SARL ARMURERIE LAVAUX
AU PROFIT DE LA SARL 2 L HOLDING



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 PRESENTATION DES PARTIES PARTICIPANT A L'OPERATION

- 1.1.1 les apporteurs
- 1.1.2 société bénéficiaire

1.2 EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

- 1.2.1 Nature de l'opération
- 1.2.2 Objectifs des apports

1.3 CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES APPORTS

1.4 EVALUATION DES APPORTS

1.5 REMNUNERTION DES APPORTS

2. VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATION DE LA VALEUR

2.1 DILIGENCES

2.2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

- 2.2.1 Etats financiers
- 2.2.2 Evolution de l'exploitation
- 2.2.3 Appréciation de la valeur des apports

CONCLUSION



ACCOUNTAUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

Rapport du commissaire aux apports sur la valeur des apports

Monsieur l'associé de la société 2 L HOLDING,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique de la société 2 L HOLDING en date du 27 octobre 2018, nous avons établi le présent rapport prévu par les articles L.223-33, L 223-9 et R 223-6 du Code de Commerce.

L'actif apporté a été arrêté dans le projet de traité d'apport établi par l'apporteur et la société bénéficiaire. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Deux remarques :

- Le contrat d'apport ne stipule pas d'avantages particuliers,
- Il n'y a pas de prime d'apport car la société bénéficiaire des apports est récente et n'a pas d'activité.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.



1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. PRESENTATION DES PARTIES PARTICIPANT A L'OPERATION

1.2. L'apporteur

Monsieur Laurent, Hubert, Jean-Michel LAVAUX demeurant à BAZOILLES SUR MEUSE (88300) 5, Rue Sous la Ville.

Né le 16 Août 1980 à NEUFCHATEAU (88300)

Célibataire, non titulaire d'un Pacte de Solidarité Civil (PACS).

1.2.1. la société bénéficiaire

Dénomination : « 2 L HOLDING »
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège : 5, Rue sous la Ville, 88300 BAZOILLES SUR MEUSE
Capital social : 1.000 euros, divisé en 1.000 actions de un euro (1 €) chacune de valeur nominale
Objet social : La société a pour objet :

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, la gestion de ses participations ainsi que l'exercice de tous les droits y attachés. Et généralement toutes opérations propres à l'accomplissement de cet objet, la réalisation de prestations administratives, commerciales ou financières au profit de ses filiales ou participations, elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Gérant : Monsieur Laurent LAVAUX
RCS : Cette société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EPINAL sous le numéro 834 966 061

Représentée par son gérant, Monsieur Laurent LAVAUX, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

1.3. EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

1.3.1. Nature de l'opération

Monsieur Laurent LAVAUX apporte à la société bénéficiaire les 24.750 parts sociales numérotées 102 à 200 et 25.350 à 50.000 lui appartenant dans le capital de la société « ARMURERIE LAVAUX » Société à Responsabilité limitée au capital de 500.000 € Dont le siège social est à NEUFCHATEAU (Vosges) 32, Rue de France, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EPINAL sous le numéro 503 383 101, représentant 49,50 % du capital de cette société.



L'apporteur déclare être propriétaire des 24.750 parts sociales de la société « ARMURERIE LAVAUX » :

- à hauteur de 99 parts sociales, numéros 102 à 200, pour les avoir souscrites lors de la constitution de la société ;
- à hauteur de 24.651 parts sociales, numéros 25.350 à 50.000, pour lui avoir été attribuées gratuitement lors d'une augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par une assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2015.

Cet apport est effectué net de tout passif.

1.3.2. Objectif de l'apport

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la transmission de la société ARMURERIE LAVAUX à Monsieur Laurent LAVAUX.

1.4. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES APPORTS

La société 2 L HOLDING aura la propriété des droits sociaux à compter du jour de l'approbation du contrat d'apport par l'associé.

En matière fiscale :

Le présent apport sera enregistré au droit fixe conformément à l'article 810 I du CGI.

Concernant les plus-values d'apport et aux termes de l'article 150-OB du Code Général des Impôts, dès lors que l'apporteur personne physique détient le contrôle de la société bénéficiaire - cette condition étant appréciée à la date de l'apport, en tenant compte des droits détenus par le contribuable à l'issue de l'apport - la plus-value dégagée lors du présent apport de titres bénéficie de plein droit du régime de report d'imposition qui prendra fin lors de la survenance d'événements énumérés par cette disposition.

En outre, l'apporteur devra accomplir l'ensemble des obligations déclaratives inhérentes au report d'imposition prévues aux articles 74-0 M à 74-0 O de l'annexe II du Code Général des Impôts.

1.5. EVALUATION DES APPORTS

La valeur des droits sociaux faisant l'objet du présent apport a été déterminé sur la base d'une valeur de 48 Euro par part soit un apport d'une valeur globale d'un million cent quatre-vingt-huit € 1 188 000 Euros pour les 24 750 parts sociales.

1.6. REMUNERATION DES APPORTS

Les apports ci-dessus décrits, évalués à la somme de 1 188 000 Euros sont consentis et acceptés moyennant l'attribution à l'apporteur de 1 188 000 parts sociales nouvelles de 1 Euro chacune de valeur nominale, entièrement libérées, à créer par la société « 2 L HOLDING » à titre d'augmentation de capital social pour un montant de 1 188 000 Euros.

Ces 1 188 000 parts sociales nouvelles de la société « 2 L HOLDING » porteront jouissance à compter du jour de la réalisation définitive de l'apport.



ACCOUNTAUDIT - Société de Commissariat aux Comptes
18 rue de la Commanderie – 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 15 68 – E-mail : accueil@cabinet-account.fr

SAS au capital de 103 500 Euros – N° SIRET 481 216 414 00021 – APE 6920 Z – N° TVA FR00481216414

Elles seront, dès la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, entièrement assimilées aux parts composant actuellement le capital social de la société « 2 L HOLDING ». Elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Compte tenu de ce que la société « 2 L HOLDING » n'a eu jusqu'à présent aucune activité, il a été décidé qu'il ne sera émis aucune prime d'apport.

Description et choix des approches d'évaluations retenues

Une analyse des bilans et comptes de résultats sur les 36 derniers mois permet de mettre en place les valeurs suivantes :

Valeur mathématique :

Situation nette au 30 septembre 2018 :	2 280 928 €
Fonds commercial valorisé à 1 fois le bénéfice moyen retenu :	314 116 €
Fonds commercial au bilan :	- 120 000 €

	2 475 044 €
	49 € la part

Le coefficient de 1 est choisi car le chiffre d'affaires et le résultat sont en recul sur les neuf premiers mois de l'exercice 2018 comparés à la même période de 2017, respectivement de 17 % et 64 %. Cette situation caractérise un marché qui se re-stabilise après deux années exceptionnelles.

Bénéfice moyen

	Résultat net	Pondération	
4 ^{ème} trimestre 2015	70 636	0.25	17 659
2016	485 792	1	485 792
2017	502 528	2	1 005 056
9 mois de 2018	136 796	2.75	376 189
			1 884 696 / 6 = 314 116

Valeur de productivité :

Le taux de capitalisation retenu est fixé à 11.66 % à partir du taux OAT à 30 ans et d'une prime de risque de 10 % retenue en raison de la forte dégradation de l'activité et des résultats sur 2018.

$$314\,116 / 11.66\% = 2\,693\,962 \text{ €}$$

54 € la part

Valeur de rendement :

Valeur nulle, non retenue car pas de politique de distribution observée au cours des derniers exercices.



ACCOUNTAUDIT - Société de Commissariat aux Comptes
18 rue de la Commanderie - 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 15 68 - E-mail : accueil@cabinet-account.fr

SAS au capital de 103 500 Euros - N° SIRET 481 216 414 00021 - APE 6920 Z - N° TVA FR00481216414

Valeur par l'utilisation de multiple du résultat d'exploitation ou de l'excédent brut d'exploitation

- Multiple du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de la période de 9 mois comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 septembre 2018 s'élève à 183 104 €, soit 244 139 € sur 12 mois.

En appliquant le multiple de 5 à ce flux d'exploitation on obtient un montant de 1 220 695 €, auquel on déduit l'endettement financier net de la société au 30 septembre 2018 de - 1 299 978 € soit une valeur de **2 520 673 €**, d'où une valeur de **la part de 50 €**.

- Multiple de l'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation de la période de 9 mois comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 septembre 2018 s'élève à 193 563 €, soit 258 084 € sur 12 mois.

En appliquant le multiple de 4 à ce flux d'exploitation on obtient un montant de 1 032 336 €, auquel on déduit l'endettement financier net de la société au 30 septembre 2018 de - 1 299 978 € soit une valeur de **2 332 314 €**, d'où une valeur de **la part de 47 €**.

Recoupement de la valeur par la méthode de la survaleur

Bénéfice net moyen pondéré : 314 116 €

Montant de l'actif net hors fonds commercial : 2 160 928 €

Rémunération de l'actif net au taux de 11.66 % : 251 964 €

Superprofit (314 116 - 251 964 €) : 62 152 €

La rente de superprofit étant projetée sur 8 ans au taux de 11.66 % (intégrant le même risque de l'entreprise), le coefficient s'établit à 5.027 (cf table financière).

Superprofit : 62 152 € x 5.027 = 312 438 €.

Montant de l'actif net hors fonds commercial :	2 160 928 €
Survaleur :	312 438 €

	2 473 366 €
	49 € la part

Synthèse des valeurs de la part

Valeur Mathématique :	49 €
Valeur de productivité :	54 €
Valeur par le multiple du résultat d'exploitation :	50 €
Valeur par le multiple de l'excédent brut d'exploitation :	47 €
Méthode de la survaleur :	49 €

La valeur de la part se situe dans une fourchette comprise entre 47 € et 54 €. La valeur retenue est 48 €.



2. VERIFICATIONS EFFECTUEES ET APPRECIATION DE LA VALEUR

2.1. DILIGENCES

Nos diligences pour apprécier la valeur des apports développés dans le contrat d'apport ont porté principalement sur :

- L'analyse des comptes de la société SARL ARMURERIE LAVAUX correspondant à la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 30 septembre 2018.

Pour ce faire, nous avons disposé des dossiers du cabinet d'expertise comptable STEPHANI & ASSOCIES.

- Nous avons rencontré Messieurs LAVAUX pour faire un point sur les perspectives économiques
- Nous avons eu communication des rapports du commissaire aux comptes

L'appréciation de la valeur des apports

Nous formulerons nos observations sur le choix des approches d'évaluation retenues et les critères adoptés.

Les apports sont homogènes puisqu'il s'agit de titres.

La méthode d'évaluation a été développée par le cabinet d'expertise comptable STEPHANI.

Le contexte de l'évaluation nous a été indiqué par rapport au facteur économique.

2.2. APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

2.2.1. Comptes annuels

SARL 2 L HOLDING

La société a été créée en janvier 2018 et n'a pas encore établie d'états financiers. Les dépenses payées à ce jour correspondent à la création de la société.

SARL ARMURERIE LAVAUX

ACTIFS

a) Actifs immobilisés

Eléments incorporels

Le fonds commercial apparaît pour une valeur de 120 000 € correspondant à l'achat de l'activité exercée en entreprise individuelle par Monsieur Hubert LAVAUX en 2008.



Eléments corporels

Les principales immobilisations corporelles sont constituées d'installations et d'agencements et concernent l'aménagement des locaux situés ZA Champ le Roi à NEUFCHATEAU en 2016.

Par conséquent, la valeur nette des immobilisations n'est pas surévaluée.

b) Stocks

Les stocks de marchandises sont entreposés dans les locaux situés ZA Champ le Roi à Neufchâteau et leur valeur résulte de l'édition de l'inventaire permanent.

c) Créances

Dans la mesure où les clients paient comptant, le montant des créances est faible. Les autres créances concernent l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée.

d) Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de dépôts en comptes courants bancaires et en livrets.

Par conséquent, l'analyse globale des actifs montre qu'ils ne sont pas surévalués.

PASSIFS

a) Emprunts et dettes

Les emprunts et dettes sont constitués d'un emprunt bancaire classique et d'un compte courant d'associé.

b) Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs correspondent à des dettes d'exploitation liées au cycle d'exploitation.

c) Dettes fiscales et sociales

La seule particularité réside dans l'enregistrement de rémunérations à verser liées à des primes.

Par conséquent, l'analyse des passifs nous permet d'affirmer qu'ils ne sont pas sous évalués.

2.2.2. Evolution de l'exploitation

Depuis le 1^{er} octobre 2018 la tendance à la baisse du chiffre d'affaires et de la marge se confirme.



2.2.3. Appréciation de la valeur des apports

Nous avons décrit au point 1.5. supra le choix des approches d'évaluation retenues qui a conduit à une valeur de l'action de 48 €.

Quelques remarques générales sur l'évaluation de la société ARMURERIE LAVAUX

- Le résultat des différentes approches d'évaluation est homogène dans une fourchette comprise en 47 € et 54€.
- Le résultat des 9 premiers mois de l'exercice 2018 ainsi que la situation financière au 30 septembre 2018 ont été retenus dans l'évaluation afin d'amortir l'effet de résultats exceptionnels dégagés au cours des exercices 2016 et 2017 dans le contexte des attentats.
- La valeur de rendement n'a pas été retenue en raison de l'absence de distribution de dividende. Elle aurait eu pour effet de faire baisser la valeur de l'action.
- La société ARMURERIE LAVAUX est saine sur le plan économique et financier car elle bénéficie d'une gestion prudente.
- Le passif social n'est pas intégré à l'évaluation.

L'évaluation doit également tenir compte des facteurs suivants :

- La vente sur Internet a connu un développement important ces dernières années, mais l'arrivée de nouveaux entrants déstabilisent ce mode de distribution.
- Le départ en retraite prochainement du dirigeant est susceptible de modifier les conditions d'exploitation.
- L'interdiction de vente et de transports de certaines armes par la réglementation nationale et européenne pourrait avoir un effet négatif sur l'activité.

Conclusion

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à 1 188 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

A Nancy, le 29 novembre 2018.

ACCOUNTAUDIT
Commissaire aux apports



Représentée par Bruno MASSON

 commissaire
aux comptes

ACCOUNTAUDIT - Société de Commissariat aux Comptes
18 rue de la Commanderie – 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 15 68 – E-mail : accueil@cabinet-account.fr

SAS au capital de 103 500 Euros – N° SIRET 481 216 414 00021 – APE 6920 Z – N° TVA FR00481216414